



**MAIRIE DE MONT**  
ARANCE-GOUZE-  
LENDRESSE  
(Communes fusionnées)

**14-04-2015-12**

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

**Séance du 14 avril 2015**

Le quatorze avril deux mille quinze à dix-huit heures, se sont réunis, en la salle du Conseil de la Mairie de Mont, les membres du Conseil Municipal de la Commune de MONT (Arance-Gouze-Lendresse), sous la présidence de M. Jacques CLAVÉ, Maire.

**Etaient présents** : Mmes BAZIARD, BERT, ETCHART, LOQUET, PALIS, PEAN, POHLER et ainsi que MM. CAMDESSUS, CLAVÉ, HILLOOU, LACOSTE-PEDELABORDE, DUCOS-DUCQ, SALLEFRANQUE et LETARGUA.

**Secrétaire de séance élue** : Mme Audrey PEAN

### **OBJET : CLOTURE DU LOTISSEMENT DE GOUZE**

Considérant que les opérations de ce budget seront terminées dans l'année 2015, et que ce budget présente un déficit,

Le Maire propose au conseil municipal :

- Que le déficit soit pris en charge par le budget communal
- De clôturer ce budget après cette opération

Après avoir entendu le Maire dans ses explications complémentaires et après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité, la proposition du Maire.

Ainsi fait et délibéré à MONT, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme.

Le Maire,

  
Jacques CLAVÉ